

UNIVERSITÉ DE HAUTE ALSACE
Faculté des Sciences et Techniques

LIVRET DE L'ÉTUDIANT

Master 2ème année

*MATHEMATIQUES & APPLICATIONS
INGENIERIE MATHEMATIQUE & DATA
SCIENCE*

Année 2023 - 2024



Sommaire

Table des matières

1.	L'UFR Sciences et Techniques.....	3
2.	Le campus.....	4
2.1.	Le plan.....	4
2.2.	Localisation des salles d'enseignement.....	5
3.	Scolarité.....	6
3.1.	Service de scolarité.....	6
3.2.	Inscriptions.....	6
3.3.	Validation d'U.E.....	7
3.4.	Boite mail UHA.....	7
3.5.	Le calendrier universitaire.....	8
3.6.	Les emplois du temps.....	9
3.7.	L'accueil des personnes en situation de handicap.....	10
3.8.	Les sportifs de haut niveau.....	11
3.9.	Les étudiants salariés.....	11
3.10.	Les étudiants boursiers.....	12
3.11.	Etudiants Campus France.....	13
3.12.	Lexique des abréviations universitaires.....	13
4.	Les modalités de contrôle des connaissances – MCC.....	14
5.	Informations importantes.....	16
5.1.	Plagiat : (concerne TOUT travail rendu par l'étudiant).....	16
5.2.	Examens :.....	16
5.3.	Coordonnées utiles :.....	16

1. L'UFR Sciences et Techniques

L'Unité de Formation et de Recherche (UFR) Sciences et Techniques, aussi appelée Faculté des Sciences et des Techniques, a été créée en 1958. Elle est située sur le campus Illberg à Mulhouse.

Elle a pour missions :

- la formation initiale et continue de haut niveau scientifique
- la formation par alternance (niveau Master)
- la recherche scientifique et technologique, ainsi que la valorisation de ses résultats
- la diffusion de la culture et de l'information scientifique et technique
- la coopération internationale

Direction : L'UFR Sciences et Techniques est dirigée par un Directeur:

Directeur : M. Mickaël DERIVAZ (mickael.derivaz@uha.fr)

Secrétariat de direction : Mme Sabah AMATRUDA (tel. 03 89 33 62 00)

2. Le campus

2.1. Le plan



Plan Campus Illberg UHA

- (A) SUAPS - Gymnase universitaire
- (B) Maison de l'Université - Présidence
- (B2) Nef des sciences
- (C) Learning Center
- (D) EPS - European Physical Society
- (E) Bâtiment en travaux
- (F) Amphithéâtres : Pierre Weiss - Paul Schutzenberger - Jacques Hadamard
- (G) SERFA - Service de Formation pour Adultes
- (H) FLSH - Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines ILLE, LISEC
- (I) ENSISA bâtiment Lumière - École Nationale Supérieure d'Ingénieurs Sud-Alsace
- (J) CLOUS - Accueil et résidences universitaires
- (K) FST - Faculté des Sciences et Techniques
- (L) IS2M - Institut de Science des Matériaux de Mulhouse
- (M) ENSISA bâtiment Werner - École Nationale Supérieure d'Ingénieurs Sud-Alsace LPMT - Laboratoire de Physique et Mécanique Textiles
- (N) CLOUS - Restaurant universitaire - Cybercafé
- (O) IRJBD - Institut de Recherche Jean-Baptiste Donnet (LIMA, GRE, IS2M et LPIM)
- (P) ENSCMu - École Nationale Supérieure de Chimie de Mulhouse
- (O) Maison de l'Étudiant :
Rez-de-chaussée : SIO/BAIPS - DRIET - SUAC - Scolarité - BVE - Mission Handicap
Étage 1 : NovaTris - Médecine/infirmerie
Étage 1+ : ELAN - Cellule Partenariat/FPHA
Étage 2 : Direction de la Recherche - LAMIE
Étage 2+ : Direction de la Recherche - Ecoles Doctorales
- (R) CLOUS - Résidences universitaires

Accès Transport :

- | | |
|--------------------|----------------|
| Parking Libre | Parking Tram |
| Parking Personnels | Vélodécouverte |
| Bus | Tram |
| 17 Gifop | 2 Illberg |
| 51 Université | DéfiBilitateur |

Campus Illberg - 2 rue des Frères Lumière 68093 Mulhouse



FST n°18
Bâtiment K

2.2. Localisation des salles d'enseignement

Bâtiment	Salle	Localisation
FST 18 rue F.Lumière Bâtiment K	<p><u>Amphithéâtres :</u></p> <p>ILL_K_AMPHI A ILL_K_AMPHI TAGLANG ILL_K_AMPHI GB (Gaston Berger)</p> <p><u>Salles de COURS ou TD :</u></p> <p>ILL_K_001 à 006 ILL_K_100 à 108 ILL_K_201 à 203</p> <p><u>Salles TP :</u></p> <p>ILL_K_TP CHIMIE PHYS ILL_K_TP CHIMIE MINE ILL_K_TP CHIMIE ORGA ILL_K_TP PHYS 1 ILL_K_TP PHYS 2 ILL_K_TP EEA</p> <p><u>Salles informatique :</u></p> <p>ILL_K_110 ETUDIANTS (info en libre service-24 postes) ILL_K_107 INFO ILL_K_109 INFO</p>	<p>rez de chaussée rez de chaussée 1^{er} étage</p> <p>rez de chaussée 1^{er} étage 2^{ème} étage</p> <p>1^{er} étage 1^{er} étage 1^{er} étage rez de chaussée rez de chaussée rez de chaussée</p> <p>1^{er} étage 1^{er} étage 1^{er} étage</p>
FST 6 rue F.Lumière Bâtiment F	ILL_F_1 à 4	1 ^{er} étage
ENSISA Lumière Bâtiment I	<p><u>Salles informatique :</u></p> <p>ILL_I_E37 (42 postes) ILL_I_E39 (27 postes)</p>	2 ^{ème} étage

3. Scolarité

3.1. Service de scolarité

Responsable pédagogique de la 2ème année de Master IMDS :

M. Abdenacer MAKHLOUF, abdenacer.makhlouf@uha.fr

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA SCOLARITE :

LUNDI au VENDREDI de 7 h 45 à 12 h 30 – Fermé les après-midis.

Responsable de la scolarité Master 2 IMDS :

Mme Sylvie MUNCH. sylvie.munch@uha.fr, **03 89 33 62 05**

Horaires : de 8 h 30 à 12 h 30 (sauf le mercredi). Le jeudi uniquement par mail

Mme Munch est votre personne référente en Master 2 IMDS pour la remise de vos justificatifs d'absence ou de tout autre renseignement concernant votre scolarité.

Retrouvez les informations détaillées concernant la Faculté des Sciences et Techniques sur le site internet : <http://www.fst.uha.fr>

3.2. Inscriptions

Deux inscriptions obligatoires

Inscription administrative : vous permet d'obtenir votre statut étudiant, votre carte "mon pass campus", l'accès à la B.U., aux services du CROUS, aux activités culturelles et sportives,... Cette inscription s'effectue uniquement en ligne sur www.uha.fr avant le **30 septembre 2023** au plus tard.

Les étudiants qui n'ont pas pu finaliser leur inscription administrative avant la rentrée sont autorisés à suivre les enseignements hormis les TP. Le non-paiement des frais de scolarité entraîne l'impossibilité de suivre les TP (pas de couverture en cas d'accident).

Frais annexes :

Diplôme	Montant	Justification des frais annexes
Master sciences (toutes les mentions)	30 €	Quota de 100 impressions et accès aux logiciels sous licence en libre service
		Salle info en libre accès jusqu'à 21 heures
		Participation de la composante aux voyages d'études s'ils sont proposés dans le cursus

Les frais annexes sont facultatifs et doivent correspondre à une prestation supplémentaire qui n'est pas nécessaire à l'obtention du diplôme.

Inscription pédagogique : elle complète l'inscription administrative. Elle s'effectue à la scolarité de la FST à l'aide de la fiche pédagogique remise le jour de la rentrée. Les redoublants mettront à jour la fiche de l'an passé.

Ne ratez pas cette étape indispensable pour l'enregistrement de vos résultats.

Pensez à communiquer à la scolarité tout changement dans les renseignements fournis (adresse, numéro de téléphone,...) intervenant au cours de l'année universitaire.

Sans inscription pédagogique, l'étudiant(e) n'est pas autorisé(e) à se présenter aux épreuves d'examens et l'étudiant boursier devra rembourser les sommes déjà perçues.

3.3. Validation d'U.E.

Les étudiants ayant acquis une ou plusieurs UE similaires à celles du master 2 IMDS dans une autre université peuvent demander par écrit la validation de ces notes auprès du responsable de leur filière **avant le 30 septembre 2023**.

3.4. Boîte mail UHA

Attention : durant l'année des informations diverses vous seront envoyées sur votre boîte mail UHA. **Vous devez impérativement consulter votre boîte mail UHA tous les jours.**

3.5. Le calendrier universitaire

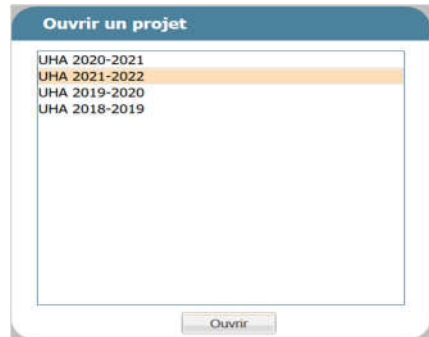
CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2023-2024													
M2 IMDS													
Août		Septembre			Octobre		Novembre			Décembre		Janvier	
1 M		1 V		1 D		1 M	Toussaint	1 V		1 L		1 L	
2 M		2 S		2 L	Début UE libres	2 J	Vacances d'automne	2 S		2 M		2 M	
3 J		3 D		3 M		3 V		3 D		3 M		3 M	
4 V		4 L	Rentrée 10h00	4 M		4 S		4 L		4 J		4 J	Vacances de Noël
5 S		5 M		5 J	4	5 D		5 M		5 V		5 V	
6 D		6 M		6 V		6 L		6 M		6 S		6 S	
7 L		7 J		7 S		7 M		7 J	12	7 D		7 D	
8 M		8 V		8 D		8 M		8 V		8 L		8 L	Debut S4
9 M		9 S		9 L		9 J	8	9 S		9 M		9 M	
10 J		10 D		10 M		10 V		10 D		10 M		10 M	jury Sem3
11 V		11 L		11 M		11 S	Armistice 1918	11 L		11 J		11 J	1
12 S		12 M		12 J	5	12 D		12 M		12 V		12 V	
13 D		13 M		13 V		13 L		13 M		13 S		13 S	
14 L		14 J		14 S		14 M		14 J	13	14 D		14 D	
15 M		15 V	1	15 D		15 M		15 V		15 L		15 L	
16 M		16 S		16 L		16 J	9	16 S		16 M		16 M	
17 J		17 D		17 M		17 V		17 D		17 M		17 M	
18 V		18 L		18 M		18 S		18 L		18 J		18 J	2
19 S		19 M		19 J	6	19 D		19 M		19 V		19 V	
20 D		20 M		20 V		20 L		20 M		20 S		20 S	
21 L		21 J	2	21 S		21 M		21 J		21 D		21 D	
22 M		22 V		22 D		22 M		22 V		22 L		22 L	
23 M		23 S		23 L		23 J	10	23 S		23 M		23 M	
24 J		24 D		24 M		24 V		24 D		24 M		24 M	
25 V		25 L		25 M		25 S		25 L		25 J		25 J	
26 S		26 M		26 J	7	26 D		26 M		26 V		26 V	3
27 D		27 M		27 V		27 L		27 M		27 S		27 S	
28 L		28 J	3	28 S		28 M		28 J		28 D		28 D	
29 M		29 V		29 D		29 M		29 V		29 L		29 L	
30 M		30 S		30 L	Vacances d'automne	30 J	11	30 S		30 M		30 M	
31 J				31 M				31 D		31 M		31 M	
Février		Mars			Avril		Mai			Juin		Juillet	
1 J	4	1 V	Début stage	1 L	Lundi de Pâques	1 M	Fête du travail	1 S		1 S		1 L	
2 V		2 S		2 M		2 J	12	2 D		2 D		2 M	
3 S		3 D		3 M		3 V		3 L		3 L		3 M	
4 D		4 L	Vacances d'hiver	4 J	9	4 S		4 M		4 M		4 J	
5 L		5 M		5 V		5 D		5 M		5 M		5 V	Fin
6 M		6 M		6 S		6 L		6 J	17	6 S		6 S	
7 M		7 J		7 D		7 M		7 V		7 D		7 D	
8 J	5	8 V		8 L		8 M	Armistice 1945	8 S		8 L		8 L	
9 V		9 S		9 M		9 J	Ascension	9 D		9 M		9 M	
10 S		10 D		10 M		10 V	13	10 L		10 M		10 M	
11 D		11 L		11 J	10	11 S		11 M		11 J		11 J	
12 L		12 M		12 V		12 D		12 M		12 V		12 V	
13 M		13 M		13 S		13 L	Pré-jury Sem4	13 J	18	13 S		13 S	
14 M		14 J	6	14 D		14 M		14 V		14 D		14 D	Fête nationale
15 J	6	15 V		15 L		15 M		15 S		15 L		15 L	
16 V		16 S		16 M		16 J	14	16 D		16 M		16 M	
17 S		17 D		17 M		17 V		17 L		17 M		17 M	
18 D		18 L		18 J	11	18 S		18 M		18 J		18 J	
19 L		19 M		19 V		19 D		19 M		19 V		19 V	
20 M		20 M		20 S		20 L	Pentecôte	20 J	19	20 S		20 S	
21 M		21 J	DUATHLON	21 D		21 M		21 V		21 D		21 D	
22 J	5	22 V		22 L		22 M		22 S		22 L		22 L	
23 V		23 S		23 M		23 J	15	23 D		23 M		23 M	
24 S		24 D		24 M		24 V		24 L		24 M		24 M	
25 D		25 L		25 J		25 S		25 M		25 J		25 J	
26 L	Vacances d'hiver	26 M		26 V		26 D		26 M		26 V		26 V	
27 M		27 M	8	27 S		27 L		27 J	20	27 S		27 S	
28 M		28 J		28 D		28 M		28 V		28 D		28 D	
29 J		29 V	Vendredi Saint	29 L		29 M		29 S		29 L		29 L	
		30 S		30 M		30 J	16	30 D		30 M		30 M	
		31 D				31 V				31 M		31 M	

Date de fin de stage : 31 août 2024
 Jury semestre 4 + jury de diplôme (session 1) : 6 septembre 2023
 Examen session 2 : du 2 au 6 septembre 2024
 Jury session 2 et jury du diplôme de master : 27 septembre 2024

3.6. Les emplois du temps

Consultation :

Les emplois du temps sont accessibles via www.emploisdutemps.uha.fr où ils sont mis à jour quotidiennement. La connexion s'effectue à l'aide de votre adresse mail et identifiant UHA.



Dans "Liste de Ressources" (colonne de gauche), développer le dossier "Groupes d'étudiants" en cliquant sur la flèche, puis développer le dossier "FST" en cliquant sur la flèche, puis développer le dossier "MASTER 2". Cliquer sur votre filière :

FR	Lundi 02/10/2023	Mardi 03/10/2023	Mercredi 04/10/2023	Jeudi 05/10/2023	Vendredi 06/10/2023	
07:00						
07:30						
08:00						
08:30						
08:30-09:00		Analyse d'images et vision par ordinateur CM ILL_K_105 M2 MATHÉMATIQUES BELHACHEMI Zakaria		Algorithmique géométrique CM ILL_K_AMPHI TAGLANG M1 MAGE FI Choc. Algo et Modélisation M1 IM M2 MATHÉMATIQUES SCHMITT Dominique		
09:00-09:30			Communication TD ILL_K_001 M2 IM M2 MATHÉMATIQUES REMY Delphine			
09:30-10:00				Analyse de Fourier TD ILL_K_105 M2 MATHÉMATIQUES PANAZZOLO Daniel		
10:00-10:30					Algo Geo TD ILL_J_E37 M1 MAGE FI Choc. Algo et Modélisation M1 IM M2 MATHÉMATIQUES SCHMITT Dominique	
10:30-11:00		ANGLAIS Ge3 TD ILL_K_102 - TBI M2 MATHÉMATIQUES DECOCK Gilles				
11:00-11:30						
11:30-12:00						
12:00-12:30						
12:30-13:00						
13:00-13:30						
13:30-14:00						
14:00-14:30	Théorie du signal CM ILL_K_101 M2 MATHÉMATIQUES MOURADEM Ali	Rédaction de CV et préparation aux entretiens d'embauche TD ILL_K_102 - TBI M2 IM M2 MATHÉMATIQUES HAMMOUDI Karim	Algorithmique géométrique appliquée à l'image TD ILL_J_E37 M1 MAGE FI Choc. Algo et Modélisation M1 IM M2 MATHÉMATIQUES MELKEM Mahmoud		Bases de Données NoSQL CM ILL_K_109 INFO M2 MATHÉMATIQUES MADDAH Sory	
14:30-15:00						
15:00-15:30						
15:30-16:00						
16:00-16:30	Modèle de régression avancée CM ILL_K_108 M2 MATHÉMATIQUES LENOTRE Lionel		Calcul manuscrit parallèle CM ILL_J_E37 M2 IM M2 MATHÉMATIQUES DOUMGHAR Lhassane		Bases de Données NoSQL TD ILL_K_109 INFO M2 MATHÉMATIQUES MADDAH Sory	
16:30-17:00						
17:00-17:30						
17:30-18:00						
18:00-18:30						
18:30-19:00						

Votre emploi du temps sera affiché :

Parallèlement au site, des informations régulières ou occasionnelles : annulations de cours, modifications d'horaires ou de salles, absences d'enseignants... peuvent vous être envoyées sur votre boîte mail.

3.7. L'accueil des personnes en situation de handicap

L'Université de Mulhouse a mis en place des aménagements spécifiques pour les personnes en situation de handicap.

La "mission Handicap" oriente l'étudiant(e) vers les services compétents pour organiser les aménagements spécifiques à sa scolarité : aménagements des examens et de scolarité (sur préconisation du médecin du Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SUMPPS)), dispositifs spécifiques (tiers-temps, secrétaires d'examens, surveillance, matériel adapté...). Contactez la Mission Handicap dès la rentrée.

Contact : Mission handicap, Maison de l'étudiant (bâtiment Q)
1, rue Alfred Werner. 68093 Mulhouse Cedex
tel : 03 89 33 62 17
mail : accueilhandicap@uha.fr

Les dispositions du tiers-temps sont appliquées après avis favorable du service universitaire de médecine préventive.

Qui est concerné :

- les personnes ayant des troubles divers reconnus : auditif, visuel, moteur, psychique, maladie invalidante, dyslexie, difficultés sociales,...
- les situations temporaires : maladie subite, accident, hospitalisation, fracture,...
- des difficultés qui n'apparaissent que maintenant et pour lesquelles vous vous posez des questions.

Les étudiants susceptibles de bénéficier d'un tiers-temps sont priés de se signaler à la scolarité dès la première semaine de rentrée.

3.8. Les sportifs de haut niveau

La Faculté des Sciences et Techniques encourage les étudiants qui souhaitent mener de front leurs études et les compétitions sportives de haut niveau. Ainsi, des dispositions particulières (aménagement du calendrier, sessions spéciales d'examens, cours de soutien etc.) sont prévues pour les étudiants ayant le statut de sportifs de haut niveau.

Le statut de "sportif de haut niveau" est apprécié par une commission universitaire, après examen du dossier sportif à déposer auprès du **Service Universitaire des Activités Physiques Sportives** (SUAPSA), au gymnase (bât. A) dès le 1^{er} mois de la rentrée.

Responsable : Xavier Demuth

3 rue des Frères Lumière

68 093 Mulhouse Cedex

Téléphone : +33 (0)3 89 33 66 92

Fax : +33 (0)3 89 33 66 95

Courriel : [suaps\(at\)uha.fr](mailto:suaps(at)uha.fr)

Internet : <http://www.uha.fr/vie-des-campus/les-services/sport/index.html>

Le responsable pédagogique de la filière est chargé d'organiser la mise en place de ces dispositions, en relation avec les équipes pédagogiques.

Pour en savoir plus : <http://www.uha.fr/vie-des-campus/les-services/sport/sport-de-haut-niveau>

3.9. Les étudiants salariés

Les étudiants qui travaillent durant certaines heures de cours et qui souhaitent bénéficier d'un régime "salarié" doivent se signaler à la scolarité de la FST **dès les premières semaines de la rentrée.**

Pour être en règle, ils devront compléter un formulaire de dispense de cours disponible à la scolarité de la FST (même si cela a déjà été signalé lors de l'inscription administrative) et **fournir une copie du contrat de travail.**

3.10. Les étudiants boursiers

Conditions d'assiduité aux cours et de présence aux examens :

En application des dispositions du décret n° 51-445 du 16 avril 1951, **l'étudiant bénéficiaire d'une bourse doit être inscrit et assidu aux cours, travaux pratiques ou dirigés** et réaliser les stages obligatoires intégrés à la formation. Il doit être inscrit correctement (**inscription administrative et inscription pédagogique**).

En ce qui concerne la présence aux examens, le candidat titulaire d'une bourse d'enseignement supérieur sur critères sociaux doit se présenter aux examens correspondant à ses études, **sans exception**.

ATTENTION : Le non-respect de l'une des obligations précitées entraîne le **reversement des sommes indûment perçues**.

Contrôles et sanctions

Les contrôles afférents à l'assiduité aux cours, TD, TP et à la présence **aux examens** sont conduits sous la responsabilité des présidents d'université, des directeurs d'école et des chefs d'établissement.

Ceux-ci doivent apporter toute leur coopération en fournissant aux services du CROUS les documents ou fichiers relatifs à l'assiduité des étudiants et à leur présence aux examens, accompagnés des justificatifs d'absence. À défaut, le CROUS peut les demander directement à l'étudiant.

Dans le cas où ces pièces ne sont pas transmises par l'étudiant dans les délais fixés (= **sous huitaine**), le CROUS se réserve le droit de **suspendre le versement de la bourse**. Cette suspension est également opérée lorsque l'étudiant ne se présente pas aux examens qui se déroulent à la fin des semestres.

Si, à la suite d'une relance du CROUS, les justificatifs ne sont toujours pas fournis, une procédure d'émission d'un ordre de reversement d'une partie ou de la totalité de la bourse est mise en œuvre.

Lorsqu'un étudiant boursier **doit interrompre ses études** au cours de l'année universitaire **pour des raisons médicales graves** (traitement médical, hospitalisation), il est tenu d'en informer le service de scolarité de la FST et de **transmettre toutes pièces justificatives nécessaires dans les délais**.

RAPPEL IMPORTANT : les justificatifs doivent être remis à la scolarité de la FST **au plus tard huit jours après la date d'émission**, sinon, ils ne seront plus pris en compte.

3.11. Etudiants Campus France

Recommandations médicales importantes

Dans le cadre de votre inscription à l'Université, la visite médicale est une étape importante et obligatoire. C'est pourquoi vous devez, une fois que vous aurez pris connaissance de votre emploi du temps :

1. Dans les deux mois qui suivent votre arrivée sur le territoire français, prendre rendez-vous auprès du service de Santé Universitaire pour une visite médicale de prévention.
2. Effectuer une radio des poumons : pour cela, un bon de radiographie vous sera remis lors de votre visite médicale au SUMPPS. La visite médicale et la radiographie sont gratuites.

Contact du service auquel il faut vous adresser si vous êtes étudiant(e) à Mulhouse :

Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé
1 rue Alfred Werner 68093 Mulhouse
Maison de l'étudiant, 1^{er} étage
téléphone : 03 89 33 64 47
mail : sumpps@uha.fr

Nous vous rappelons que vous devez aussi vous inscrire à la Sécurité Sociale. Cette démarche est obligatoire, elle doit être effectuée après le paiement de la Contribution Vie étudiante et de Campus (CVEC) et après votre inscription à l'université.

Dans le cadre du renforcement de notre structure d'accueil et pour vous assurer une meilleure intégration pédagogique, sociale et culturelle, nous mettons à votre disposition des référents-étudiants qui sont prêts à répondre à vos questions et assurer votre accompagnement en amont et à votre arrivée à l'UHA, voici leurs coordonnées :

- tom.muller@uha.fr
- adnane.lari@uha.fr
- alex.hoisne@uha.fr

Retrouvez plus d'informations sur le site internet de la FST :

<https://www.fst.uha.fr/index.php/international/>

3.12. Lexique des abréviations universitaires

ECTS : European Credit Transfert System

Un semestre est validé lorsque l'étudiant a obtenu 30 ECTS, soit par acquisition des crédits de chaque UE du semestre, soit par application des règles de compensation entre les UE constitutives du parcours suivi .

UE : Unité d'Enseignement

ECUE : Elément Constitutif d'UE

Coef : coefficient affecté à la note de l'UE pour le calcul de la moyenne du semestre.

MCC : Modalités de Contrôle des Connaissances

ContrôleTD : notes obtenues lors des épreuves effectuées lors des travaux dirigés en groupe

EC1 : Examen Commun n°1

EC2 : Examen commun n°2, etc...

4. Les modalités de contrôle des connaissances – MCC

Faculté des Sciences et Techniques											
Modalités de Contrôle des Connaissances											
DOMAINE	SCIENCES ET TECHNOLOGIE, SANTE										
CHAMP	NUMERIQUE & INDUSTRIE DU FUTUR										
Intitulé	Master MATHÉMATIQUES ET APPLICATIONS Parcours INGENIERIE MATHÉMATIQUES ET DATA SCIENCE										
A COMPTER DE SEPTEMBRE 2022 <i>(Approuvées par le Conseil de la FST du 10/11/22 et par la CFVU du 22/03/22)</i>											
Fiche semestre 3											
											PAS DE NOTES PLANCHER
Code UE ou ECUE	Intitulé précis de l'UE / ECUE	Mutualisation	Type de contrôle		Coeff. UE/ECUE	ECTS UE	Heures CM	Heures TD	Heures TP	Durée totale	
			Séance 1 et durée	Séance 2 et durée							
15MUST	UE STATISTIQUE APPLIQUEE ET STATISTIQUE EN GRANDE DIMENSION				3	5				50	
15MMPRA3	ECUE : Modèle de régression avancée		Note TD	1	Ecrit 2h	2	20	20			
			OCF 6crit 2h	1							
15MPAFD3	ECUE : Analyse factorielle de données		OCF 6crit 2h		Ecrit 2h	1	10				
15MUAI	UE ANALYSE D'IMAGES ET VISION PAR ORDINATEUR				1	3	12	12		24	
			OCF 6crit 2h	1	Ecrit 2h						
			OCF 6crit 2h	1							
15MUMT	UE MATHÉMATIQUE ET THÉORIE DU SIGNAL				2	3				40	
15MPANF3	ECUE Analyse de Fourier		OCF 6crit 2h	1	Ecrit 2h	1	10	10			
			OCF 6crit 2h	1							
15MPTHE3	ECUE Théorie du signal		OCF 6crit 2h	1	Ecrit 2h	1	10	10			
			OCF 6crit 2h	1							
15SUSD	UE SCIENCE DES DONNÉES				3	6				64	
15SPCMP3	ECUE Calcul massivement parallèle	M2 IM	Rapport et présentation orale		Oral	1	8	8			
15SPFDO3	ECUE Fouille de données	M2 IM/ MIAGE	OCF 2h	1	Ecrit 1h30	1	16	12			
			Final 6crit 2h	1							
15SPBDO3	ECUE Bases de données NoSQL		OCF 6crit 1h30	1	Ecrit 1h30	1	10	10			
			Final sur machine 2h	1							
15MUJA	UE INFORMATIQUE ET APPLICATIONS				2	5				46	
15MPPRW3	ECUE Programmation web	L3 MIAGE Info	EC 6crit 1h30	1	Rapport note	1	4	10			
15MPAGG3	ECUE Algorithmique géométrique	M1 MIAGE IM	OCF 6crit 2h	1	Ecrit 1h30	1	8	8			
15MPAAI3	ECUE Algorithmique géométrique appliquée à l'image	M1 MIAGE IM	OCF 6crit 2h		Ecrit 1h30	1	8	8			
15SUTR	UE TECHNIQUES DE RECHERCHE ET APPLICATIONS				1	3				16	
15SPIRE3	ECUE Initiation à la recherche	M2 IM	par d'évaluation			1	4	4			
15SPPRO3	ECUE Projet (suivi 1h TD par étudiant et un référentiel UHA)	M2 IM	Rapport + auton.		Rapport note Projet	1					
15SPRCV3	ECUE Rédaction de CV et préparation aux entretiens d'embauche	M2 IM	Contrôle continu		Rapport session 1	1	4	4			
15MULC	UE LANGUE ET COMMUNICATION SOCIÉTALE				2	5				48	
15SPENG3	ECUE Anglais	M2 IM/ MIAGE	OC [6crit 2h]*		Ecrit 1h30	1		20			
15SPCOM	ECUE Communication	M2 IM/ MIAGE	OCF 6crit 2h		Ecrit 1h30	1		20			
15SPTNU3	ECUE Transformation numérique	M2 IM	OCF 6crit 1h30		Rapport de note	1	4	4			
Total SEMESTRE 3							30	128	160	288	-proj et
			CI : contrôle intermédiaire	CCI : Contrôle Commun Intermédiaire		CCF : Contrôle Commun Final					
Pour la seconde session :											
- Dans les UE non acquises, les notes des ECUE supérieures ou égales à 10/20 sont conservées pour la deuxième session.											
- Les notes des ECUE ne sont pas conservées d'une année à l'autre.											
*[Épreuve de substitution finale pour les étudiant(e)s dispensé(e)s de contrôle continu]											
Les coefficients des éléments constitutifs de l'évaluation des projets sont communiqués aux étudiants en début de projet											

Modalités de Contrôle des Connaissances

DOMAINE	SCIENCES ET TECHNOLOGIE, SANTE
CHAMP	NUMERIQUE & INDUSTRIE DU FUTUR
Intitulé	Master MATHÉMATIQUES ET APPLICATIONS Parcours INGENIERIE MATHÉMATIQUES ET DATA SCIENCE

A COMPTER DE SEPTEMBRE 2022

(Approuvées par le Conseil de la FST du 10/11/22 et par la CFVU du 22/09/22)

Fiche semestre 4

PAS DE NOTES PLANCHEF

Code UE ou ECUE	Intitulé précis de l'UE / ECUE	Mutualisation	Type de contrôle		Coeff. UE/ECUE	ECTS UE	Heures CM	Heures TD	Heures TP	Durée totale	
			Séance 1 et durée	Séance 2 et durée							
15MUIJC	UE INTRODUCTION AUX METHODES DE MONTE CARLO		Contrôle continu	1	Rapport note session 1	2	3	10	10	20	
				1							
15MUPDM	UE PROGRAMMATION DYNAMIQUE		CCI 6crit 2h	1	Ecrit 2h	2	4	12	12	24	
			CCF 6crit 2h	1							
15MUMDI	UE MATHÉMATIQUES DISCRETES		CCI 6crit 2h		Ecrit 2h	2	5	24	24	48	
			CCF 6crit 2h								
15MUABA	UE ANALYSE BIG DATA ET APPRENTISSAGE					2	5			40	
15MPABA4	ECUE Analyse big data et apprentissage		CCF 6crit 2h		Ecrit 2h	1		12	12		
15MPOME4	ECUE Optimisation métaheuristique		Rapport et présentation orale		Oral	1		8	8		
15MUSTG	UE STAGE de 4 à 6 mois en entreprise ou en laboratoire de recherche		Note de stage*		Rapport note session 1	7	13				
15MUPSB	UE PROJET DE SUBSTITUTION AU STAGE**		(**)		(**)						
Total SEMESTRE 4											132 stag

CCI: Contrôle Commun Intermédiaire CCF: Contrôle Commun Final

Pour la seconde session :

- Dans les UE non acquises, les notes des ECUE supérieures ou égales à 10/20 sont conservées pour la deuxième session.
- Les notes des ECUE ne sont pas conservées d'une année à l'autre.

* La note de stage contient une note de rapport écrit, une note de soutenance orale et une note de jury.

Les coefficients des éléments constitutifs de l'UE Stage sont communiqués aux étudiants en début de stage.

(**) Dans le cas exceptionnel (motif lié à la maladie, à un accident, à la grossesse, à la paternité ou à l'adoption) où l'étudiant n'a pas trouvé de stage,

une validation est possible par un projet de substitution. Dans ce cas l'intitulé de l'UE, « UE STAGE », sera remplacé par l'intitulé « UE PROJET DE SUBSTITUTION AU STAGE ».

- En cas d'interruption du stage (motif lié à la maladie, à un accident, à la grossesse, à la paternité, à l'adoption, en accord avec l'établissement, en cas de non-respect des stipulations pédagogiques de la convention ou en cas de rupture de la convention à l'initiative de l'organisme d'accueil), les enseignants responsables peuvent proposer une validation

- report de tout ou partie de la fin de la période de stage en accord avec l'organisme d'accueil sur l'année universitaire en cours ;

- projet de substitution ;

- épreuve écrite et/ou orale de substitution.

- Un stage défaillant en 1ère session sera reporté défaillant en 2ème session

Le cours de S4 se terminent fin février et les stages démarrent début mars et se terminent au plus tard fin août.

À l'issue du stage, les étudiants doivent remettre un rapport rédigé en Tex et font une présentation devant un jury.

Le semestre est acquis si la moyenne des UE 1-4 et la note du stage sont supérieures ou égales à 10

5. Informations importantes

5.1. Plagiat : (concerne **TOUT** travail rendu par l'étudiant)

Dans le règlement des examens validé par la CFVU du 2 octobre 2014, le plagiat est assimilé à une fraude. Cette information est présentée à chaque étudiant de l'Université de Haute Alsace susceptible de rédiger un document long de type thèse, mémoire ou rapport de stage.

Le plagiat consiste à reproduire un texte, une partie d'un texte, des données ou des images, toute production (texte ou image), ou à paraphraser un texte sans indiquer la provenance ou l'auteur.

Le plagiat enfreint les règles de la déontologie universitaire et il constitue une fraude. Le plagiat constitue également une atteinte au droit d'auteur et à la propriété intellectuelle, susceptible d'être assimilé à un délit de contrefaçon.

En cas de plagiat dans un devoir, dossier, mémoire ou thèse, l'étudiant sera présenté à la section disciplinaire de l'université qui pourra prononcer des sanctions allant de l'avertissement à l'exclusion.

Dans le cas où le plagiat est aussi caractérisé comme étant une contrefaçon, d'éventuelles poursuites judiciaires pourront s'ajouter à la procédure disciplinaire.

5.2. Examens :

Examens finaux:

Un étudiant ne peut solliciter un enseignant au sujet de sa copie ou de sa note avant la publication des résultats validés par le jury.

Contrôle de TD :

L'étudiant est autorisé à consulter sa copie. La note communiquée ne sera validée qu'après délibération du jury.

TP: **ATTENTION : Toutes les heures de TP sont des examens finaux.**

Tous les règlements sont à lire sur le site : www.fst@uha.fr, onglet « Etudiants » - rubrique « Réglementation ».

5.3. Coordonnées utiles :

Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé ([SUMPPS](#)) :

Maison de l'Étudiant (Bâtiment Q)

1, rue Alfred Werner^[SEP] – 68093 Mulhouse Cedex

Téléphone : 03 89 33 64 46

Secrétariat du Service Social Maison de l'Étudiant (Bâtiment Q)

1, rue Alfred Werner^[1] – 68093 Mulhouse Cedex

Téléphone : 03 89 33 62 18

E-mail : accueil.social@uha.fr

Psychologue : alexis.boehrer@uha.fr

Psychiatre : maud.hartmann@uha.fr

Service d'Information & d'Orientation

Rez-de-chaussée de la Maison de l'Étudiant (bâtiment Q) - Campus Illberg

1 rue Alfred Werner, 68 093 MULHOUSE Cedex

Téléphone : [03 89 33 64 40](tel:0389336440)

E-mail : sio@uha.fr

Ouverture :

les lundi, mardi et vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h,

le jeudi de 10h30 à 12h et de 13h à 17h.

Conseiller d'Orientation Psychologue

Service d'Information et d'Orientation

E-mail : noel.pelletier@uha.fr

Téléphone : [03 89 33 62 93](tel:0389336293)

Cellule de lutte contre les violences sexistes et sexuelles, et harcèlement

Si vous êtes témoin ou victime de violences sexistes et sexuelles, et harcèlement, faites un

signalement via l'adresse mail : signalement.violences@uha.fr